

# LE RISQUE DE L'ACTION POLITIQUE

## L'avènement de la politique moderne selon Max Weber<sup>1</sup>

Max Weber entend expliquer dans son discours le plus célèbre ce que le métier et la vocation d'homme politique peuvent signifier au sein de l'institution étatique, comprise comme étant « le groupement politique le plus vaste », dont « le moyen spécifique » est « le monopole de la violence physique *légitime*<sup>2</sup> ». Il n'envisage pas en revanche de dire quelle politique il conviendrait de mener conformément à quelque impératif moral ou encore à quelque idéal afin d'établir et de perpétuer une société harmonieuse, mais il essaie de déterminer les conditions préalables à la conduite d'une telle action. Or cette action est rendue possible dans la société moderne parce qu'elle est menée par des individus qui en font leur métier, mais aussi et probablement surtout parce qu'ils ont, du moins idéalement, une vocation à la pratique politique. La bivalence du terme allemand *Beruf*, employé par Max Weber, et qui supporte toute la problématique de l'allocution, n'autorise pas en effet de dissociation entre les deux acceptions du mot : l'activité politique telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui est effectivement inscrite sous ce double aspect de l'activité professionnelle et de la conviction, ou encore de l'aspiration personnelle à l'action politique. Pour comprendre la perspective dans laquelle s'inscrit Max Weber, il est nécessaire de prendre acte du contexte qui entoure la rédaction de son discours. Le texte date de 1919, il a été écrit à l'époque de la révolution allemande et du renversement de l'Empire au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il développe donc une problématique qui concerne les Formes modernes de la société par opposition aux sociétés féodales ou impériales dans lesquelles les dirigeants étaient issus des élites propriétaires, et où le pouvoir était transmis de génération en génération. En quelque sorte, la pratique politique revêtait dans de telles sociétés toujours

---

(1) Max Weber, « Le Métier et la vocation d'homme politique (*Politik als Beruf*) », dans *Le Savant et le politique*, introd. par Raymond Aron, trad. par Julien Freund, révisée par E. Fleischmann et Éric de Dampierre, Paris, Plon, 1959, rééd. coll. 10-18.

(2) Je souligne.

« déjà » le caractère d'une vocation, puisque ceux qui y étaient appelés étaient par leur origine voués à remplir cette fonction. Mais les données du problème ont subi des modifications majeures du fait de la démocratisation de l'accès au pouvoir. Dans les sociétés modernes, où le pouvoir est détenu par des gouvernants élus, l'activité politique devient en effet une profession à part entière, qui fournit à celui qui la remplit un salaire. Elle est donc désormais un métier en même temps qu'elle est une vocation, et c'est cette dualité intrinsèque qui est la raison pour laquelle elle est une pratique que la notion du risque englobe de façon décisive. Le risque, défini comme un danger éventuel plus ou moins prévisible, se trouve ainsi lié presque par nature à la pratique politique du seul fait de la définition même de celle-ci. Tout d'abord, en raison de son caractère global et non pas particulier, l'activité politique est « l'activité qui commande et englobe toutes les autres », selon les termes employés par Aristote<sup>1</sup>, et ce dans la mesure où elle ne concerne pas une technique spécifique qui s'appliquerait à un domaine et à une activité précis et singuliers, mais réfère au contraire à l'organisation sociale dans son ensemble. C'est par ailleurs en raison des objets et des moyens qu'elle manipule, et de la même manière du fait des personnes qu'elle concerne, à savoir les gouvernants et les gouvernés, qu'elle se caractérise par l'incertitude, incertitude dont on verra pourtant qu'elle agit à la manière d'un aiguillon, car sans elle aucune action ne semblerait pouvoir être véritablement possible, ni même envisageable.

Dès le début de son allocution, Max Weber propose une définition générale de la politique qui ne laisse aucun doute sur le caractère sérieux, voire grave de toute activité qui prétend s'y intéresser : la politique est « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre les divers groupes à l'intérieur de l'État ». Cette gravité tient en premier lieu au fait que la politique ne touche pas un caractère régional ou particulier du savoir, mais qu'elle concerne, comme on l'a déjà évoqué, l'ensemble de la sociabilité humaine et qu'elle a dès lors un caractère global, ou si l'on veut universel. L'activité politique moderne s'applique donc à la gestion du collectif et a pour moyen l'État. Il importe donc en premier lieu de développer l'idée relative à l'organisation de la société afin de déterminer comment, et pourquoi, l'activité qui s'y rapporte manipule des objets dont le contrôle n'est jamais assuré *a priori*, mais réfère à des sujets qui menacent de façon latente de laisser libre cours à leurs forces arbitraires. On a dit que l'État regroupe une

(1) *Politique* I, 1252 a.

communauté d'individus répartis sur un territoire, sous une forme rationnelle. Ce contenu social revêt pourtant les formes des plus diversifiées, on pourrait même dire les plus bariolées. Il n'y a pas d'uniformisation à l'œuvre dans l'unification de la diversité individuelle et sociale en un État, mais plutôt un processus d'intégration de la multitude sociale à la communauté recherchant une unité. Or, si cette entité rationnelle entend organiser les relations sociales de sorte que tous les individus, tous les groupes, vivent en commun de la manière la plus harmonieuse possible, elle n'en demeure pas moins une contrainte qui est toujours déjà là, une organisation qui est imposée aux individus dès leur naissance, et qui se déploie toujours à la manière d'un cadre contraignant mais nécessaire. Si les théories du contrat social ont en effet autrefois postulé que ce type d'organisation reposait avant tout sur le libre choix des personnes, il n'en demeure pas moins qu'en réalité ce type d'organisation préexiste toujours à l'ensemble des individus qui en constituent le contenu social. Les théories du contrat social ont ainsi tenté une explication conceptuelle et par ailleurs nécessairement artificielle et idéelle de l'institutionnalisation du pouvoir et de la rationalisation des rapports sociaux, afin d'en clarifier les composantes et d'en déterminer les tenants et aboutissants. Même si Max Weber ne se livre en aucune façon dans son discours à un exposé conceptuel de la pratique politique et de ses éléments constitutifs, il semble opportun de rappeler que la théorie politique, telle qu'elle a été développée dans la pensée occidentale, ne se perçoit pas autrement que comme un lieu de tensions et de luttes, comme le siège de la dialectique entre l'individu et la société. Ce n'est qu'à partir de la compréhension de ces théories politiques initiales qui ont configuré notre manière de concevoir la politique que peut être élaborée une réflexion relative à la dimension fondamentalement périlleuse de la pratique politique moderne.

L'activité politique est donc dans son essence même caractérisée par le risque, et ce du simple fait de la division de la société à laquelle elle se rapporte entre l'État d'une part et la société civile d'autre part. Elle impose tout d'abord à celui-là une nécessité particulière : celle de devoir toujours et partout s'assurer de sa légitimité auprès de celle-ci. L'organisation politique se définit en effet par un rapport de domination entre gouvernants et gouvernés, pour des raisons évidentes de stabilité sociale. La sociabilité, pourtant naturelle à l'espèce humaine, met en effet en opposition deux forces irrépressibles : d'un côté, la soif insouviée de la liberté individuelle, de l'autre la nécessaire contrainte de celle-ci, qui entend s'exprimer jusque dans la sujétion. La propension de ces deux penchants à leur destruction mutuelle menace la vie humaine et donc la pérennité de l'espèce. Même la supériorité éven-

tuelle d'une certaine catégorie d'individus sur les autres est temporaire et incertaine, car nul n'est jamais assuré qu'il ne rencontrera jamais plus fort que lui. Dès lors, la prétention des puissants à la supériorité est vaine, parce qu'il n'est aucun individu puissant qui ne soit à la merci de tout autre qui peut le vaincre. Il est donc nécessaire d'établir des règles de vie en commun, et de placer au moins une partie de la liberté individuelle entre les mains d'un gestionnaire qui assurera la sécurité des individus et garantira ainsi la poursuite d'une harmonie sociale. Puisque personne n'a la capacité de garantir son pouvoir, il devient nécessaire, pour pallier ce danger immédiat et imminent qui menace l'espèce humaine de mort violente, qu'advienne une instance qui disposera de la souveraineté et du pouvoir et sera par là à même d'assurer la concorde entre les individus en venant contraindre la soif particulière et inextinguible de liberté. Mais cette instance doit être souveraine au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas avoir de supérieur au-dessus d'elle. L'accession d'une instance politique à cette souveraineté, et partant son passage du stade d'instance ou d'autorité à celui d'institution fondée sur l'autorité absolue, est rendue possible par la dépossession des individus des moyens de lutte dont ils disposent naturellement, et en particulier de la violence. Ce caractère n'a été qu'accentué par les formes modernes que l'organisation sociale a prises, et en particulier par sa forme la plus éminente : l'État, qui, comme Hobbes l'a défini dans le *Léviathan*, a été conçu « pour la défense et protection [de l'homme] ». Le fait qu'une seule autorité, souveraine, dispose du pouvoir permet de réguler les relations sociales qui, sans elle, sombreraient dans un chaos où seul le plus fort aurait des chances de subsister, chances qui s'avèrent elles-mêmes par ailleurs aléatoires. On ne peut en effet bâtir d'ordre politique sur l'inégalité naturelle des hommes, et seule la monopolisation par l'État de toutes les formes de violence rend possible la régulation des relations sociales. Elle seule en effet place l'ensemble des individus sur un pied d'égalité, celle-ci eût-elle un effet négatif, puisqu'elle les démet d'une partie de leurs prérogatives naturelles : la liberté sans entraves et le pouvoir d'en user impunément.

Cette régulation des relations sociales passe donc par la contrainte des individus et du groupe à une autorité suprême que rien ne doit pouvoir venir menacer. Mais cette contrainte est hasardeuse, car quand bien même les individus auraient été privés du contrôle absolu de leur force, l'institution qui en hérite à leur place au profit de l'harmonie sociale n'est pas pour autant assurée de maîtriser ce moyen qu'est la violence. La contrainte des individus par un ordre suprême est précaire, d'abord et simplement parce que la violence reste difficilement contrôlable. Pour empêcher qu'elle ressurgisse sous ses formes naturelles, l'autorité souveraine doit s'assurer, non seulement de son contrôle, mais

encore de son contrôle absolu, c'est-à-dire de son monopole. Il doit donc se garantir contre les éventuelles revendications d'un recours à la violence légitimé par un autre ordre que lui. Il lui faut pour ce faire persuader les individus qu'il gouverne qu'il est, comme le rappelle Max Weber au début de son discours, « la source unique du pouvoir légitime ». Cette entreprise de légitimation est caractéristique de l'État moderne et s'oppose à d'autres formes d'exercice du pouvoir. Elle s'oppose tout d'abord au pouvoir dictatorial, qui peut par exemple s'imposer *de facto*, en plaçant les individus dans leur ensemble à la merci d'un pouvoir qui fera régner la terreur et assurera effectivement un ordre social plein et entier. Mais cette stabilité sociale est assurée par un pouvoir dictatorial qui passe par la dépossession des individus de l'intégrité de leur liberté, par conséquent du recours à la violence. Ici, l'institution souveraine a bien effectivement le monopole de la violence physique, et même morale, mais ce monopole ne passe pas par un processus de légitimation puisque, au contraire, il s'impose de façon arbitraire. La stabilité sociale peut d'autre part trouver sa source légitime dans les formes traditionnelles du pouvoir, mais la souveraineté y est alors exercée par une minorité détentrice des moyens de gestion militaires et économiques, qui est selon Max Weber « l'autorité légitime de l'éternel hier ». La domination par les élites ploutocratiques n'a pas besoin en effet de recourir à un processus de légitimation pour gouverner, dans la mesure où sa légitimité n'est pas remise en cause puisqu'elle correspond aux autorités traditionnelles qui assoient leur pouvoir sur l'habitude, les coutumes et les pratiques religieuses sanctionnées par leur validité immémoriale. Leur légitimité est toujours « déjà là », elle n'a pas besoin d'être à chaque fois de nouveau conquise auprès des gouvernés.

Bien différente est la forme que revêt l'accession au pouvoir dans les configurations modernes de l'État, à mesure que se développe la démocratisation des moyens de gestion, et que les individus ont un recours accru à la propriété et à une relative indépendance économique. Au fur et à mesure de ce développement économique, en effet, les gouvernés influent toujours davantage sur le choix des gouvernants, et l'activité politique passe donc nécessairement par la tentative de légitimation continue du pouvoir des gouvernants aux yeux des gouvernés, afin de s'assurer de leur suffrage. Mais même une fois ce suffrage acquis, sa pérennité n'est pas pour autant garantie. Il y a donc toujours au cœur de toute activité politique un danger imminent qui menace les gouvernants de la perte du pouvoir parce qu'ils n'auront pas su préserver avec suffisamment de force le lien indispensable de légitimité qui les rend dépendants des gouvernés. Il leur faut sans cesse répéter leurs efforts pour persuader ceux qui ne disposent pas du pou-

voir de la pertinence et de l'efficace de leur action. Dès lors, tout homme qui entend faire de la politique son activité professionnelle se trouve exposé à deux périls tout aussi fatals l'un que l'autre s'il ne peut les contourner : l'incompréhension des gouvernés et les tentations personnelles du pouvoir.

L'activité politique, telle qu'elle se présente dans les sociétés modernes, expose les gouvernants aux compromis et aux dangers de la compromission. Si autrefois, en effet, les détenteurs du pouvoir n'avaient pas besoin de recourir à la médiation de la légitimité pour asseoir leur domination, les hommes politiques professionnels (*Berufspolitiker*<sup>1</sup>) qui prétendent accéder aux postes décisionnaires au sein de l'appareil étatique doivent au contraire s'assurer de pouvoir disposer de prébendes qui rendront possibles cette accession au pouvoir. Max Weber fait effectivement remarquer que tout homme qui entend de nos jours vivre « pour » la politique ne peut désormais faire autrement que devoir vivre aussi « de » la politique. Cette obligation caractéristique de l'organisation sociale moderne implique qu'un homme politique doive se comporter à cet égard à la manière d'un chef d'entreprise désireux de voir son commerce fructifier : il doit s'attirer les préférences d'un certain nombre de bienfaiteurs qui lui permettront de réunir les fonds nécessaires à sa réussite.

Mais l'exécution d'un tel projet est délicate, car elle suppose de mener des négociations et de faire des compromis. L'homme politique doit en effet réaliser, dès la conversion pratique de ses aspirations au pouvoir, une véritable entreprise de séduction auprès de ceux qui lui donneront les moyens de les réaliser. Cependant cette entreprise de séduction n'est en réalité qu'un des deux moments d'une opération de calcul rationnel entre les détenteurs des moyens matériels de gestion et les prétendants au pouvoir politique. En effet, si le succès de ces derniers dépend principalement de leur capacité à gagner les premiers à leur cause, ceux-ci, qui sont les seuls détenteurs de moyens économiques à même d'assurer à ces prétendants un accès au pouvoir, ne consentent à leur accorder de tels moyens qu'à la condition de se voir garantir l'attribution d'avantages une fois le pouvoir effectivement atteint. Dans les deux cas, le calcul rationnel politique semble bel et bien gouverné par la recherche d'une sécurité matérielle par chacune des parties en présence. Le même schéma se reproduit de façon plus manifeste encore au sein des formations politiques qui font figure de

---

(1) La traduction littérale est lourde dans la version française de *Politik als Beruf*, mais elle est la plus fidèle à l'idée développée par Max Weber : le terme allemand désigne plus particulièrement des hommes politiques qui font de cette activité leur métier parce qu'elle est chez eux une vocation.

voies royales pour cet accès au pouvoir : les partis politiques, qui, comme le souligne Max Weber, « apparaissent de plus en plus aux yeux de leurs adhérents comme une sorte de tremplin qui leur permettra d'atteindre cette fin essentielle : assurer l'avenir ». Ceci s'explique en grande partie par le fait que l'activité de l'homme politique place ce dernier dans une situation matérielle instable et même précaire : il est à la merci des aspirations personnelles de ceux qui disposent de moyens économiques, et qui cherchent eux-mêmes à se garantir contre toute précarité éventuelle. La capacité politique d'un dirigeant compte moins que l'influence qu'il sera en mesure d'exercer pour dispenser ces garanties. Max Weber laisse entendre que les promesses qu'il fait en ce sens, qu'on peut qualifier d'« électorales » et qui sont peut-être justifiables en termes de ruse pour l'accession au pouvoir, n'ont plus grande justification une fois ce pouvoir atteint, car l'homme politique devenu dirigeant à part entière se situe dans une dimension nouvelle, celle où il doit s'attacher à co-ordonner le tissu social dans son ensemble, et non pas à flatter les petits intérêts de groupes de pression. Mais s'il ne répond pas dès lors à ses promesses anciennes, il perd du même coup toute chance de se voir reconduit, puisqu'il n'aura pas été capable d'être fidèle à ses protecteurs, quand bien même il aurait été en cela fidèle à ses convictions. L'homme politique qui entend devenir un chef politique doit garder en mémoire ces paradoxes difficilement conciliables, et prévoir de ménager ainsi les intérêts particuliers tout en se consacrant à des buts plus nobles ou plus universels. Mais l'un ne va pas sans l'autre depuis que l'État est devenu une institution et le recrutement de dirigeants une activité professionnelle. C'est à ce titre que toute activité politique souffre d'un défaut de garantie quant à la réussite des buts qu'elle s'est fixés, et c'est dans cette mesure qu'elle est une activité risquée. Elle est en effet toujours menacée de voir l'équilibre instable qu'elle tente de préserver périlcliter du fait des petites choses de l'appareil administratif qu'il s'agit de mettre en œuvre pour la développer. Là n'est pourtant pas le seul point critique relatif à la pratique politique. Celle-ci en effet n'est pas exercée par un Dieu, par un saint, ni même par un philosophe, mais par un homme, et conséquemment par sa finitude.

Le caractère professionnel caractéristique de l'activité politique moderne présente d'autres dangers relatifs à cette finitude. Il expose en effet les gouvernés au risque de voir cette activité recherchée, non pas, et ne serait-ce qu'en partie, pour elle-même et par vocation, mais pour satisfaire des désirs personnels et par là impropres à exercer la direction de l'État avec efficacité. Cette éventualité est d'autant plus inhérente à l'activité politique que tout homme qui a la vocation de s'y vouer n'échappe pas à cet attrait du prestige personnel conféré par le pouvoir.

On pourrait même dire : cette attirance est pour ainsi dire naturelle dans la mesure où un dirigeant politique demeure naturellement marqué par le sceau de la finitude humaine. L'« entreprise de domination » (*Herrschaftsbetrieb*) qui est mise en œuvre dans toute activité politique joue dans le discours de Max Weber un rôle ambigu. D'une part, l'auteur la présente en effet comme un travers de l'activité et de la vocation politiques au sens où la recherche du pouvoir éloigne le chef ou le leader politique des préoccupations relatives à l'harmonie de la société en général au profit de la satisfaction de ses intérêts personnels. Mais d'autre part, cette soif du pouvoir fait en même temps partie des qualités intrinsèques d'un homme politique professionnel qui, par son charisme, sert de ferment à l'unité sociale et est à même de remplir les fonctions d'un meneur d'hommes. Celui-ci éprouve en effet le sentiment de participer au pouvoir et dispose par là de la possibilité de « s'élever au-dessus des banalités de la vie quotidienne ». La différence entre ces deux types d'homme politiques tient au fait que chez les premiers cette soif de pouvoir domine et place les motivations de servir l'ordre social au deuxième, voire au dernier plan, tandis que chez les seconds cette même soif de pouvoir est mise au service d'une vocation politique véritable, caractérisée par des qualités qui, selon Weber, sont spécifiques d'un chef politique véritable. Bien évidemment la seule aspiration au pouvoir ne suffit pas, encore faut-il également posséder les qualités qui permettent à cet homme « d'espérer être à la hauteur du pouvoir qu'il exerce ». Mais dans la mesure où ces qualités exposent leur possesseur à des tentations humaines, trop humaines, elles ne garantissent pas l'homme politique, et en conséquence pas non plus la société qu'il entend gouverner, contre le risque de la démesure.

Ces qualités requises sont de deux ordres. D'abord, sur le plan de la forme, elles se caractérisent par le charisme qui a déjà été évoqué, c'est-à-dire par la capacité à rassembler, par l'aptitude à se présenter aux yeux des gouvernés comme un meneur d'hommes. Ce charisme est difficilement descriptible comme tel. On peut plutôt dire, sans parvenir à le spécifier davantage, qu'il se présente à tous avec la rigueur de l'évidence, et qu'il est une prérogative personnelle d'un homme politique. Ses manifestations quant à elles peuvent varier selon les époques et selon la structure de la société. Par ailleurs, le charisme seul ne suffit pas, car il peut aussi bien être perceptible chez les démagogues qui, par le prestige qu'ils savent inspirer en maniant la rhétorique à la perfection, savent duper les foules au profit de leurs ambitions personnelles. Corrélativement à cette qualité formelle, un homme qui possède la carrure d'un chef ou d'un dirigeant politique doit donc en même temps posséder un certain nombre de qualités « de fond » qui lui sont spécifiques. Ces qualités sont selon Weber caractéristiques de la vocation poli-



tique véritable, elles sont celles qu'il faut rechercher auprès de ceux qui entendent accéder aux postes de décision, en sus de leur apparente force de persuasion. Mais ces qualités sont rares, et ce d'autant plus que chacune d'elles est difficilement conciliable avec les deux autres. Ces qualités distinctives de l'homme politique véritable sont pour Weber : la passion (*Leidenschaft*), le sens de la responsabilité (*Verantwortungsgefühl*), le coup d'œil (*Sachlichkeit*), c'est-à-dire l'objectivité, ou encore le recul. La passion telle que Weber la qualifie fait référence à l'idée même de la vocation politique (*Berufung*) en tant que telle, dans la mesure où elle est caractéristique du dévouement de l'homme politique à son œuvre. Elle est son énergie et constitue sa force toujours renouvelée, celle qui lui permettra de persévérer dans cette voie par-delà les déceptions et les errances probables. Mais cette passion qui l'anime ne peut être efficace que si l'homme politique possède en même temps le recul nécessaire pour tirer les conclusions des événements qui arrivent et considérer raisonnablement son environnement qui est la matière de son action, à savoir la société : « Cela veut dire qu'il doit posséder la faculté de laisser les faits agir sur lui dans le recueillement et le calme intérieur de l'âme, et par conséquent savoir maintenir à distance les hommes et les choses. » L'homme politique doit donc à la fois avoir un tempérament qui lui permette de se dévouer à son action et une discipline qui lui interdise de se jeter à corps perdu dans cette action sans prendre auparavant le temps de la considérer à l'aune de ses éléments constitutifs. Mais ces qualités sont elles-mêmes dépourvues de sens si l'homme politique ne les oriente pas vers une cause pour laquelle il met en jeu sa responsabilité personnelle, car « l'honneur du chef politique, celui de l'homme d'État dirigeant, consiste justement dans la responsabilité personnelle exclusive pour tout ce qu'il fait, responsabilité qu'il ne peut ni ne doit répudier ou rejeter sur un autre ». En effet, l'homme politique véritable doit à la fois savoir calculer l'effet qu'il produira et avoir conscience des conséquences de ses actes. Les qualités indispensables de tout homme politique consistent donc à prendre des risques et à les assumer.

Pourtant, la professionnalisation de l'activité politique est constitutive de l'émergence d'un nouveau genre d'hommes politiques, et est génératrice d'un danger : celui de biaiser l'activité politique, et de voir ses emplois occupés par des hommes qui ne disposent pas de ces qualités requises. Il ne s'agit pas, bien évidemment, de se prémunir catégoriquement contre l'accès de ces derniers à cette sphère d'activités, mais de prendre conscience que, quoique nécessaire pour soutenir l'édifice conçu par les détenteurs du pouvoir, la fonction publique seule est insuffisante à le mettre en œuvre et à le contenir. Un chef politique doit en effet s'entourer d'hommes politiques « moralement inférieurs », selon

l'expression de Max Weber, qui ont pour fonction d'administrer les décisions prises par les véritables détenteurs du pouvoir, « sans ressentiment et sans parti pris », et qui permettent d'exécuter les décisions prises par l'autorité supérieure. Le risque est alors grand de voir dans le même temps les fonctionnaires remplir des postes de dirigeants pour lesquels ils ne disposent pas des qualités extraordinaires, au sens littéral du terme, du chef politique, Max Weber considérant un tel régime comme une « distorsion » et même une « perversion » de l'ordre politique moderne. Le rôle du fonctionnaire consiste en effet pour Max Weber à obéir à un ordre « comme s'il répondait à ses propres convictions ». Une telle affirmation peut néanmoins paraître délicate : on peut bien en effet s'interroger sur la responsabilité des fonctionnaires qui, du fait de leur situation professionnelle, devraient dès lors continuer d'obéir, même à un régime dictatorial ou arbitraire, et au mépris de leurs convictions personnelles. Mais ce genre de dilemme ne semble pas envisageable pour Max Weber, dans la mesure où les fonctionnaires sont censés être déresponsabilisés au profit d'un chef politique dont les qualités le placent sous une dimension éthique, la seule en réalité qui convienne à la pratique politique. Max Weber fait effectivement remarquer qu'il existe deux sortes de péchés mortels en politique : « ne défendre aucune cause, et n'avoir pas le sens de sa responsabilité. » On constate, à examiner cette remarque, que les qualités dont doit disposer tout homme politique véritable sont toutes irrémédiablement corrélées, que l'une ne se trouve que dans une forme de subsomption avec les deux autres, et qu'elles constituent ensemble la configuration de la vocation d'un homme politique. En effet, ne défendre aucune cause reviendrait à posséder effectivement une passion pour agir, mais cette passion ne serait déterminée par aucune finalité qui permette d'ordonner cette action à la manière dont la cause finale justifie la réalisation d'un objet. De la même manière, le défaut de responsabilité souligne à la fois l'absence de recul (*Distanzlosigkeit*) et le refus de s'impliquer résolument et totalement dans la mise en œuvre d'une fin donnée. Peu importe aux yeux de Weber quelle fin l'homme politique prévoie de réaliser pour la société, car il est question ici des qualités intrinsèques d'un homme politique, et non de l'idéal social à établir. Max Weber entend expliquer ce qu'impliquent le métier et la vocation d'homme politique, et non pas démêler l'écheveau des causes politiques ni porter un jugement implacable sur leur caractère juste ou non. Mais c'est précisément en cela qu'il pose une question éthique : il entend comprendre quelles sont les conditions d'une action, non pas « bonne » d'un point de vue moral ou métaphysique, mais juste, c'est-à-dire efficace ou appropriée du point de vue de la configuration de la société moderne. Il entend déterminer quel est le lieu éthique où

réside l'action politique. Et ce lieu est celui d'un homme social inscrit dans une histoire.

Énoncer la dimension historique de l'activité politique relève presque de la tautologie, tant il paraît évident qu'une société est inscrite dans son histoire et, même, n'existe que parce qu'elle est historique. Cette réalité paraît d'autant plus évidente et manifeste que le temps préside à la destinée de toutes les choses humaines, ne serait-ce que parce que les hommes naissent, grandissent, se développent et meurent. De la même manière, la société, qui se présente comme une organisation des individus tentant de vivre ensemble, est susceptible d'évolutions. Dès lors, l'activité politique se définissant comme le moyen d'influer sur cette organisation sociale, elle ne peut se comprendre qu'à partir de ce principe historique. Il convient cependant de prêter une attention plus particulière à cette inhérence de l'histoire au politique, et de montrer en quoi elle justifie l'activité politique et détermine la prise de risque comme le trait de sa méthode. Ce qui fait la spécificité de l'objet de la science historique par rapport aux sciences de la nature est en effet un mode tout à fait particulier d'intelligibilité. Rien dans l'histoire n'est susceptible de donner lieu à un énoncé *a priori* qui permettrait de dégager des lois absolues et universelles. Les lois universelles de la nature sont effectivement immuables : les mêmes causes y produisent inmanquablement les mêmes effets, et il suffit dès lors d'examiner ces causes pour prévoir sans erreur possible le résultat qui en sera issu. Au contraire, l'histoire n'est susceptible que de formulations hypothétiques. Même un examen approfondi des paramètres de départ ne suffit pas à déterminer indubitablement les conséquences qui en résulteront. Quand les sciences de la nature sont capables de produire des vérités mathématiques, l'histoire est seulement en mesure de formuler des postulats vraisemblables sur les faits. Cette caractéristique ne concerne par ailleurs pas seulement l'avenir, mais s'applique à l'ensemble des données historiques, et donc au présent, au passé et à l'avenir. Comment effectivement prétendre connaître dans leur intégralité les facteurs qui ont abouti à tel ou tel fait historique passé ? Néanmoins, une tentative de connaissance de l'histoire paraît nécessaire, car elle sert de support à l'action. Si le donné historique, parce qu'il est inconnaissable en totalité, semble dépourvu de sens objectif, il ne prive pas pour autant les hommes de chercher à le comprendre et, par là, à y introduire un sens. Max Weber considère quant à lui que la discipline historique appartient à la sphère des « sciences objectivantes », qui se donnent pour but ultime la connaissance de « toute la constellation historique, en tant que motif d'une part, en tant que résultat des "procès intérieurs" des porteurs de l'action

historique d'autre part<sup>1</sup> ». La connaissance de l'histoire est en effet le support de l'action, dans la mesure où elle permet de comprendre les motifs et les modalités de l'action sociale passée, afin d'en expliquer son déroulement et ses effets. Elle est immédiatement aussi la modalité de toute action à venir, et ce dans la mesure où ce n'est qu'à partir de l'appréhension des causes, même supposées, même hypothétiques, qu'on peut déterminer une méthode d'action pour l'avenir, sans pour autant avoir quelque garantie quant à la réussite même partielle de cette action.

L'action politique, du fait de cet ancrage historique, entre dans la sphère des problèmes éthiques. L'éthique peut se définir sous cet angle comme la qualité de l'action entreprise liée à l'intention de son auteur et eu égard à la configuration de ce sur quoi elle prétend avoir une influence, mieux, comme l'adéquation des modalités d'exécution avec les convictions de l'homme politique qui l'entreprend et avec les dispositions concrètes de la société sur laquelle il entend réaliser son action. Il y a en effet une dimension qu'on peut qualifier d'« extérieure » à la notion d'éthique et une dimension dite « intérieure » qui se réalise dans l'action. La dimension extérieure relève de la connaissance des dispositions communes d'un groupe, de ses habitudes qui constituent ses pratiques usuelles, de ses mœurs. Elle constitue le préalable à l'action. La dimension intérieure de l'éthique porte quant à elle sur l'action en tant que telle, et elle consiste en la persévérance, en l'habitude d'agir conformément à un jugement subjectif. Mais ces deux dimensions sont connectées, dans la mesure où une éthique est une pratique, et qu'elle se déploie dans et à travers l'expérience et l'action. C'est pour cette raison que l'homme politique doit disposer des qualités énoncées par Max Weber avant de prétendre « avoir le droit d'introduire ses doigts dans les rayons de la roue de l'histoire ». La compréhension de cette dimension éthique de l'action politique, si elle est essentielle aux qualités requises pour un homme politique professionnel, « peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées », qui menacent chacune différemment mais de façon tout aussi décisive l'une que l'autre l'harmonie sociale.

L'action politique peut en effet être gouvernée par la maxime de l'éthique de conviction (*Gesinnungsethik*) ou par celle de l'éthique de la responsabilité (*Verantwortungsethik*). L'éthique de conviction s'apparente pour Max Weber à « l'éthique de l'Évangile », elle énonce en effet des commandements univoques et inconditionnés, elle exige le sacrifice absolu de soi-même pour une cause qui devient, pour celui qui

(1) *Wissenschaftslehre*, p. 78, cité par Catherine Colliot-Thélène, in *Max Weber et l'Histoire*, Paris, PUF, coll. Philosophies, 1990, chap. 3, « Max Weber et le marxisme ».

la défend, le but ultime à atteindre, de quelque manière que ce soit. Mais cette éthique ne saurait fournir à l'homme politique la maxime de son action, car elle reviendrait à reconnaître que, toujours, partout et pour tous, « la fin justifie les moyens », et que l'absoluité du but recherché légitime toute action, aussi malhonnête, aussi barbare, aussi déraisonnable soit-elle. Trois raisons expliquent le caractère inapplicable de cette formule à la pratique politique : tout d'abord, il est vain de penser que les moyens importent peu puisqu'ils conduiront à une situation objectivement bonne. Du fait du caractère historique, donc non garanti, des choses humaines dans leur ensemble, il n'est pas certain que la fin poursuivie sera absolument indemne de conséquences fâcheuses. Ensuite, toujours en raison de cette historicité à l'œuvre, la justesse de la fin recherchée ne saurait être objectivement avérée. Enfin, l'homme politique qui mettrait en pratique cette éthique de conviction ne serait pas pour autant dédouané des moyens qu'il met en œuvre à cette fin, aussi pure la fin qu'il envisage puisse-t-elle apparaître, car la pratique politique a pour moyen spécifique la force, ou plus exactement la violence, et ce moyen est, on l'a vu, difficilement maîtrisable. Il pourrait bien conduire à une situation qui menacerait l'équilibre de l'État et exposer la population au péril de la guerre civile, à une situation de guerre de tous contre tous. Or « aucune éthique au monde ne peut nous dire [...] à quel moment et dans quelle mesure une fin moralement bonne justifie les moyens et les conséquences moralement dangereuses ». C'est donc le sens des responsabilités qui fait défaut à cette éthique de conviction. Cependant, une pratique politique régie par les seules maximes de l'éthique de la responsabilité est elle aussi insuffisante. Certes, celui qui a conscience du caractère périlleux de la politique en général veut éviter à tout prix que des conséquences dramatiques surgissent de ce qu'il aura mis en œuvre : « Il ne lui reste logiquement d'autre possibilité que de repousser toute action qui fait appel à des moyens dangereux. Je dis bien logiquement. » Logiquement seulement en effet, car il sera dès lors confronté à l'impossibilité intrinsèque de conduire quelque action que ce soit. La pratique politique moderne suppose en effet l'acceptation, voire la reconnaissance de devoir en passer par des biais et des compromis pour parvenir à des fins, et de garder en mémoire le fait que la violence légitime est et demeure son moyen spécifique : « Quel que soit le but de son action, tout homme politique qui pactise avec ce moyen – et tout homme politique le fait nécessairement – s'expose aux conséquences qui en résultent. » L'activité politique comme telle est donc éminemment périlleuse, elle doit supporter de devoir léser quelques-uns au profit d'un plus grand bien-être commun. Cruel dilemme qui est dès lors celui de l'homme politique, d'autant plus cruel en réalité qu'il doit agir, tout

simplement, et tâcher de tenir ensemble deux éthiques dont Max Weber souligne pourtant amplement qu'elles sont « difficilement conciliables ».

Il y a donc une véritable dialectique à l'œuvre dans l'action politique, car elle est parcourue de tensions internes dont l'homme politique authentique ne peut ni ne doit faire l'économie. C'est en effet de ces paradoxes inhérents à la nature même de la pratique politique que se nourrit l'homme qui a la vocation politique véritable. À ce stade, il est possible de tenter une comparaison avec le travail de l'acteur au théâtre, dans la mesure où l'homme politique, comme l'acteur, sont exposés à mille contraintes qui menacent d'autant l'authenticité de leur jeu, mais qui fournissent en même temps le cadre nécessaire de leur action, sans lequel elle serait impossible et aporétique. Outre le fait que tous deux sont exposés, chacun à sa manière, à un public qui les juge d'un œil implacable, ils se remettent en cause à chaque scène sans pour autant être assurés de la réussite des buts qu'ils poursuivent. C'est dans cette mesure également que le choix de l'homme politique est périlleux, parce qu'un homme qui se proposerait effectivement de poursuivre des buts qu'il n'est pas assuré de pouvoir jamais atteindre, dont il est même presque assuré qu'ils conduiront au contraire à un résultat bien différent de celui qu'il envisageait, et qui acceptera pourtant de reprendre cette situation inconnue comme base de travail sans cesse réactualisée, cet homme est bien rare, et plus rare encore à déceler parmi la multitude de ceux qui cherchent pourtant à atteindre cette même sphère de l'activité politique. Reste à espérer que de tels hommes existent, qui sachent trouver dans cette lutte permanente et souvent vaine l'énergie de vouloir construire dans l'histoire une organisation politique meilleure.

L'activité politique est une activité risquée, dans la mesure où elle se caractérise par l'exposition de l'homme politique au groupe qu'il entend diriger, par celle de ce même groupe aux imperfections de son leader, par celle enfin de tous à l'emploi de moyens sérieux pour mener à bien toute activité politique au but visé, soit : la contrainte, ou violence légitime, et l'unification du corps social. Si le risque prend ici le sens d'exposition à un danger éventuel, on constate qu'il semble bien être présent toujours et partout dans le domaine de la chose publique. D'abord, du simple fait qu'elle touche à la sphère du collectif, qu'elle a pour fonction d'organiser et de gérer afin d'harmoniser la vie en commun. Ensuite, parce qu'elle « met ses doigts dans les rayons de la roue de l'histoire », qu'elle n'est pas observable et appréhendable de toute éternité selon une méthode établie scientifiquement et selon laquelle les mêmes causes conduisent à des effets identiques, mais qu'elle a pour support le flux historique, imprévisible et sans cesse

réactualisé. Enfin, et sans doute surtout, parce que la profession d'homme politique est assujettie à l'imperfection intrinsèque de l'homme, et qu'elle est de surcroît placée entre les mains d'un individu qui, pour charismatique qu'il soit, n'est pas soustrait à ses passions, ses désirs personnels de pouvoir et de domination, et ses erreurs. Si l'activité politique est traversée de tensions, de tentatives, d'aspirations, c'est qu'elle trouve dans la lutte son énergie et sa raison d'être, et cette dynamique sans laquelle elle serait ravalée au rang de gestion sans intelligence et bureaucratique de la vie quotidienne. Par ce qu'elle promet de risques et de responsabilités, l'action politique ne peut se définir que sous la forme d'une vocation, c'est-à-dire par le talent, le goût, et le désir d'assumer personnellement les incertitudes de l'histoire.

Julie Thézé